

Nicole Pasquier

Née en 1930, à Lyon, aînée d'une famille de huit enfants, dont sept filles, elle suit d'abord des études de médecine, obtenant un diplôme de docteur à la faculté de Lyon, ainsi qu'un certificat d'études supérieures en neuropsychiatrie. C'est d'ailleurs en psychiatrie infantile qu'elle se spécialise, exerçant notamment à l'hôpital Edouard-Herriot de 1960 à 1976, ainsi qu'à l'hôpital de Caluire-et-Cuire de 1971 à 1976.

En 1971, épouse d'un médecin et mère de trois enfants, elle figure sur la liste municipale de Frédéric Dugoujon, élu député réformateur du Rhône deux ans plus tard. C'est le début d'un engagement politique local qui la conduit, en septembre 1974, à rencontrer François Giroud, alors secrétaire d'Etat chargée de la Condition féminine dans le gouvernement de Jacques Chirac, qui pilote un grand plan en faveur de la condition féminine.

Après cette rencontre déterminante, Nicole Pasquier accepte de prendre la direction du Centre d'information féminin (CIF) Rhône-Alpes, antenne régionale d'un réseau né en 1972, qui s'était donné pour objectif d'accompagner et d'accélérer l'accès aux droits des femmes.

En septembre 1976, Raymond Barre devenu Premier ministre, lui propose carrément de prendre le poste de déléguée nationale à la Condition féminine et la tête du réseau des CIF. L'accès à la formation professionnelle et à l'emploi fait partie de ses grands combats et Valéry Giscard d'Estaing, qui la reçoit avec 25 autres déléguées régionales du CIF à l'Élysée en octobre 1977, lui apporte son plein et entier soutien :

« Je tiens à ce que mon mandat présidentiel soit marqué par la reconnaissance complète des droits et des responsabilités des femmes dans la société française. J'espère que sur les dix ou douze lignes que les futurs manuels d'histoire réserveront à mon septennat, une ou deux seront consacrées à mes efforts pour améliorer la condition féminine. »

En janvier 1978, elle est nommée secrétaire d'Etat à l'Emploi féminin auprès du ministre du Travail, Christian Beullac, travaillant notamment à l'égalité des rémunérations et aux mêmes chances de recrutement et de promotion, en application d'une série de directives européennes prises en 1975, 1976 et 1978. Des fonctions dans lesquelles elle est, d'ailleurs, confirmée auprès de Robert Boulin puis Jean Mattéoli, poursuivant son œuvre en faveur et aux côtés des femmes jusqu'en 1981.

Parallèlement réélue à Caluire-et-Cuire, où elle devient adjointe au maire sous l'étiquette du Parti républicain en 1977, Nicole Pasquier se bat en faveur du congé prénatal des femmes enceintes.

Elle s'éteint au terme d'une longue et grave maladie, à l'automne 1999, ayant fait du combat des femmes le grand œuvre de sa vie.